

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 28 OCTOBRE 1893. VOL. XXII, No 17.

SOMMAIRE :

I Vingt-troisième dimanche après la Pentecôte. — II Lettre Encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII sur le Rosaire de Marie (suite et fin) — III Derniers échos de la fête de Monseigneur l'archevêque de Montréal. — IV Belle fête à St-Eustache. — V Noces d'or de M. l'abbé L. J. Guyon, vicaire forain, curé de St-Eustache : Allocution de M. le chanoine Bruchési. — VI Les collèges classiques du diocèse de Montréal : le collège de Montréal (suite). VII Chronique diocésaine. — VIII Nouvelles diverses. — IX Aux prières.

VINGT-TROISIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Notre-Seigneur guérit une femme malade et ressuscite la fille d'un chef de synagogue. » (S. Matth., IX.)

I. Méditons le sens mystérieux que renferme ce double miracle. Jésus-Christ allait ressusciter la fille d'un chef de la synagogue. Mais sur son chemin, avant d'opérer ce prodige, il rend la santé à une femme affligée d'une maladie depuis douze ans. Cette femme profondément humiliée représente, selon les interprètes, les peuples de la gentilité dont la conversion devance la résurrection des Juifs. Ceux-ci, qui étaient les premiers, deviennent les derniers, et les derniers sont les premiers. C'est ainsi, ajoute saint Jérôme, que s'accomplira la prophétie de l'Écriture : « Quand la plénitude des nations sera entrée, tout Israël sera sauvé ! »

Nous devons adorer ici, sans les comprendre, les jugements de Dieu, impénétrables à l'esprit humain ; et avec saint Paul, tout en déplorant l'orgueil qui a perdu les Juifs, prions ardemment pour obtenir le miracle de leur résurrection.

II. La fille du chef de la synagogue était âgée de douze ans ; la femme de l'Évangile avait été malade également depuis douze

ans lorsqu'elle fut guérie. La mort de l'une coïncide avec la guérison de l'autre ; la maladie de la femme commença à la naissance de l'enfant. Ce rapprochement, selon saint Jérôme, donne lieu de remarquer que la gentilité se mourait au temps où Israël était plein de jeunesse et de vie ; tandis qu'au moment où Israël meurt la gentilité renaît à la santé. Or, dit saint Paul, la miséricorde accordée aux uns doit servir au salut des autres, afin que tous soient sauvés.

Puisque les nations infidèles ont précédé le peuple de Dieu dans le sein d'Abraham, nous devons reconnaître que ni les titres, ni les droits acquis, ne nous autorisent à nous élever au-dessus des autres. Il n'y a que la foi humble qui ouvre à l'âme le royaume des cieux.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

SUR LE ROSAIRE DE MARIE

(Suite et fin).

Nous y apprenons que la mort n'est pas une ruine qui ne laisse rien derrière elle, mais le passage d'une vie à une autre, et que le chemin du ciel est ouvert à tous. Quand nous y voyons monter le Christ Jésus, nous nous rappelons sa promesse de nous y préparer une place : *vado parare vobis locum*. Le saint Rosaire nous fait souvenir qu'il y aura un temps où Dieu sèchera toute larme de nos yeux, où il n'y aura plus de deuil, ni de gémissement, ni aucune douleur, où nous serons toujours avec le Seigneur, semblables à Dieu, parce que nous le verrons comme il est ; enivrés du torrent de ses délices, concitoyens des saints, en conséquence, de la Bienheureuse Vierge notre Mère.

Comment une âme, qui se nourrit de semblables pensées, ne se sentirait-elle pas brûler d'une sainte flamme et ne s'écrierait-elle pas avec un grand saint : « Que la terre me paraît vile quand je regarde le ciel ! *Quam sordet tellus dum cælum aspicio* ? » Comment ne se consolera-t-elle pas, en songeant qu'une légère tribulation momentanée produit en nous un poids éternel de gloire : « *Momen-*

taneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis ? » En vérité, là seulement est le secret d'unir, comme il convient, le temps à l'éternité, la cité terrestre à la cité céleste, et de former des caractères nobles. Si ces caractères sont le grand nombre, la société sera sauvegardée dans sa dignité et sa grandeur ; on y verra fleurir le bien, le vrai, et le beau, à l'image de Celui qui est le principe et l'interminable source de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté.

Et maintenant, qui ne voit, comme Nous l'avons observé en commençant, combien grande et féconde est la salutaire vertu du saint Rosaire de Marie, et quels admirables remèdes la société actuelle peut y puiser, pour guérir ses maux et en prévenir le retour ? Mais cette vertu, ceux-là naturellement en éprouveront avec plus d'abondance les bienfaits qui, ayant donné leur nom à quelqu'une des pieuses confréries du Rosaire, y auront acquis, grâce à cette fraternelle union et à leur consécration spéciale au culte de la Très Sainte Vierge, un titre nouveau et particulier. Ces confréries, en effet, approuvées par les Pontifes romains et enrichies par eux de privilèges et d'indulgences ont leur constitution propre et leur discipline ; elles tiennent leurs réunions à des jours déterminés et sont pourvues des moyens les plus aptes à faire fleurir la piété et à se rendre utiles même à la société civile. Ce sont comme autant de bataillons militants, qui combattent les combats du Christ pour la vertu de ses sacrés mystères, sous les auspices et la conduite de la reine du ciel, et Marie, en tous les temps, et plus encore à la journée de Lépante, leur a prouvé manifestement combien elle agréait leurs prières, leurs fêtes et leurs suppliantes processions.

Il est donc bien juste que, non seulement les fils du patriarche saint Dominique, qui le doivent par état et par vocation, mais encore tous les prêtres qui ont charge d'âmes et qui notamment exercent leur ministère dans les églises où déjà ces confréries sont canoniquement érigées, s'appliquent avec zèle à les multiplier et à les maintenir dans toute leur ferveur. Nous désirons de plus, et cela très vivement, que ceux qui travaillent avec joie à cette bonne œuvre, qui s'adonnent aux missions et à la prédication de la Foi, soit dans les pays chrétiens, soit chez les infidèles et les nations barbares. — Leurs exhortations, Nous n'en doutons pas, porteront leurs fruits et de nombreux fidèles s'empresseront de se faire inscrire dans ces Confréries et s'efforceront

à l'envi de retirer du saint Rosaire les précieux avantages que Nous venons d'énumérer et qu'on en doit regarder comme l'essence et la raison d'être. L'exemple ensuite de ces Confréries et associations entraînera insensiblement le reste des fidèles à les imiter dans leur estime et leur dévotion au Rosaire de Marie, et à leur tour ceux-ci se montreront, ainsi que Nous le désirons vivement, plus soucieux de recueillir à leur profit des trésors aussi salutaires.

Telles sont les espérances que nous entrevoyons ; elles Nous sont un soutien et une consolation, au milieu des maux et des tristesses de l'heure présente. Qu'il plaise à Marie, la Mère de Dieu et des hommes, l'institutrice et la Reine du saint Rosaire, de les réaliser en exauçant Nos prières et Nos supplications ! Nous avons la confiance, Vénérables Frères, que, par le soin de chacun d'entre vous, ces enseignements et ces vœux produiront toutes sortes de bons effets et contribueront notamment à la prospérité des familles et à la paix générale des peuples. — En attendant, comme gage des faveurs célestes et de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, à chacun de vous, à votre clergé et aux fidèles confiés à vos soins, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1893, la seizième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

DERNIERS ECHOS

De la fête de Monseigneur l'Archevêque de Montréal

À la suite des filiales protestations de dévouement et de sympathie, adressées par le clergé à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal, à l'occasion de sa fête, — protestations qui ont été fidèlement consignées dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, — nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre aujourd'hui sous les yeux les non moins éloquentes paroles prononcées par l'honorable M. Taillon, premier ministre de la Province de Québec.

Ce discours, que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire plus au long, a été fait à Boucherville, le 12 octobre, jour même de la St-Edouard, et juste au moment où Sa Grandeur, em-

péchée d'assister aux démonstrations organisées en son honneur, comparaisait pour la deuxième fois devant les tribunaux civils.

« Il y a quelques mois à peine, a dit, en substance, l'éloquent orateur, une foule considérable composée de toutes les classes de la société se rendait à la cathédrale et s'agenouillait devant Mgr Fabre à l'occasion de l'anniversaire de son avènement au trône épiscopal. Sa Grandeur avait bien voulu accepter l'invitation que nous lui avons adressée de venir fêter ensuite sa fête patronale, à Boucherville, au milieu de nous. Mais en son absence, je prierai son représentant ici, M. le Grand-Vicaire Bourgeault, de se faire notre interprète auprès de notre archevêque, et de lui répéter que nous lui sommes toujours fidèles, que nous le remercions des services rendus aux nobles causes de la religion, de l'éducation, de la colonisation et de l'agriculture; de lui dire que tous nous déplorons sincèrement les poursuites injustes dont il est aujourd'hui la victime. Continuateur de l'œuvre de Mgr Bourget, il a mené à bonne fin la question universitaire, il va terminer la cathédrale qui fera l'orgueil de Montréal, il a donné un nouvel essor à l'éducation, cette éducation de nos collèges si violemment dénigrée par certaines gens qui n'ont pas étudié l'histoire de notre pays, ou du moins qui l'ont oubliée. Oui, il faut qu'ils aient oublié notre histoire, ces détracteurs de nos maisons religieuses, et de nos collèges. Ignorent-ils que c'est le clergé qui a formé ces hommes dont les grandes et glorieuses luttes nous ont procuré les libertés qui font encore notre bonheur? Oublient-ils qu'eux-mêmes, pour la plupart, ils ne sauraient ni lire ni écrire, si le clergé ne les avait pas instruits? »

L'honorable premier Ministre termina en déclarant que les journaux, assez courageux pour arborer hautement leurs couleurs, quand il s'est agi de défendre le clergé et la religion, ont été trop peu nombreux. Il insista sur cette pensée que, dans la presse, les plus à craindre ne sont pas ceux qui attaquent brutalement et luttent à visage découvert, mais bien plutôt les organes hypocrites, indifférents et tièdes.

BELLE FÊTE A ST-EUSTACHE

Le 19 octobre 1893 fera époque dans les annales de St-Eustache. Avec cette date s'ouvrirait brillamment le cinquantième anni-

versaire de sacerdoce de M. l'abbé L. J. Guyon, curé de cette paroisse depuis près de trente trois ans.

Suivant une coutume chère à nos populations chrétiennes, décorations, guirlandes, arcs de triomphe, drapeaux flottants, brillante cavalcade, procession aux flambeaux, feu d'artifice lancé dans les airs, joyeuse fanfare, banquet superbe, éloquentes adresses lues par les anciens et gracieuse petite séance donnée par les enfants, douce gaieté, aimable fierté empreintes sur toutes les figures, rien ne manquait, de la part des paroissiens, à la célébration de ce jubilé sacerdotal !

Et de tous les points de la province, pour saluer le vénérable vieillard, pour lui présenter leurs souhaits de bonne fête, étaient accourus aussi un grand nombre d'amis et de confrères, une centaine de prêtres environ, et cinq prélats, dont deux archevêques, Nos Seigneurs Fabre et Duhamel, et trois évêques, Nos Seigneurs Emard, Clut et Decelles.

Ce fut dans l'allégresse générale, au milieu d'applaudissements prolongés, que Sa Grandeur Mgr Fabre, courant au-devant des desirs, éleva spontanément Monsieur l'abbé Guyon à la dignité de chanoine honoraire de son église cathédrale.

Dans l'assistance entière, l'émotion alla grandissante encore à l'aspect de ce v. t. éran du sacerdoce, usé par les travaux apostoliques, couronné d'années, de cheveux blancs, de mérites et de vertus, qui s'avancait vers l'autel pour y célébrer la messe.

Tous les évêques assistèrent au saint sacrifice. Monseigneur l'archevêque de Montréal, paré de ses habits pontificaux, présidait au trône.

Les cérémonies de l'église, assurément, toujours sont tou chantes et augustes, mais rehaussées par l'éclat des pontifes, mais vivifiées par la saveur ou la sublimité de certains souvenirs et de certains anniversaires, ne sont-elles pas d'un plu ssaissant effet ?

Monsieur le chanoine Bruchési, qui avait été invité à prêcher le sermon de circonstance, sut trouver dans sa parole chaude et sympathique de justes accents pour traduire ces ineffables impressions de respect et de religion. Tout en esquissant le portrait du « bon pasteur » avec la plus délicate réserve, il sut aussi faire comprendre à tous la divine majesté du sacerdoce chrétien.

Aussi bien, la cérémonie religieuse terminée, était-il visible que les fidèles obéissaient à un profond sentiment de foi en courbant la tête sous la main bénissante des cinq évêques pré-

sents, en étonnant d'une commune voix l'hymne de la reconnaissance et du bonheur, le *Te Deum laudamus*.

Nous félicitons les citoyens de St-Eustache d'avoir voulu faire grandes et imposantes les noces d'or du vénérable pasteur qui, depuis de longues années, préside avec une si admirable piété, avec tant de zèle et de sagesse aux destinées de leur paroisse.

Et nous prions M. le chanoine Guyon de bien vouloir regarder le discours de notre rédacteur, pages éloquentes que nous publions en entier, comme l'écho fidèle de nos sentiments respectueux à son égard, et de nos instantes prières pour son bonheur.

NOCES D'OR DE M. L'ABBE L. J. GUYON

Vicaire forain, curé de St-Eustache.

ALLOCATION DE M. LE CHANOINE BRUCHÉSI.

*Ego sum Pastor bonus ; et cognosco meas
et cognoscunt me meæ.*

Je suis le bon Pasteur, et je connais mes
brebis, et mes brebis me connaissent.

(S. Jean, ch. X, v. 14).

I

Messeigneurs (1),

Ces paroles du Pasteur par excellence ne s'appliquent-elles pas à celui qui fait l'objet de la sympathique démonstration de ce jour ?

Ne viennent-elles pas naturellement à la mémoire de tous ceux qui l'environnent, et cet évangile, si suave et si touchant, ne pourrait-il pas s'appeler l'Évangile de ses Noces d'or ?

Oui, c'est un bon Pasteur que le vénérable vieillard, honoré en ce moment par la présence de son archevêque, qui vient de le créer chanoine honoraire de sa cathédrale, et par celle de quatre autres membres de l'épiscopat ; félicité parses frères dans le sacerdoce, acclamé par tout son peuple, et je ne sache pas pour lui un plus beau titre de gloire.

Ego sum pastor bonus : bon : cela comprend tout le reste ; pasteur

(1) Monseigneur l'archevêque de Montréal,

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa,

Mgr Emard, évêque de Valleyfield,

Mgr Clut, évêque d'Arindèle,

Mgr Decelles, coadjuteur de Monseigneur l'évêque de St-Hyacinthe.

des âmes : ce la veut dire : père, ami, protecteur, confident, médecin, consolateur, tout à tous, autre Christ, passant partout en faisant le bien.

Il connaît ses brebis, et il les aime, les pauvres surtout, les faibles, les délaissées ; il n'ignore le nom d'aucune d'elles et n'est insensible à aucun de leurs besoins. C'est pour elles qu'il a vécu et qu'il vit encore. Et ses brebis le connaissent : elles savent et apprécient son infatigable dévouement, son zèle à les protéger et à les défendre, sa charité à les secourir, son empressement à les visiter dans la maladie et dans la peine. Et le connaissant, elles le chérissent ; elles écoutent sa voix, et la paix et le bonheur règnent au sein de la bergerie. Et aujourd'hui que retentit l'invitation sacrée : « Sanctifie la cinquantième année, car c'est le jubilé, » tous les cœurs ne font qu'un pour bénir et remercier le ciel, on sent que c'est à la fois la fête du Pasteur et du troupeau.

II

C'est la fête du Pasteur surtout, et comment en dirais-je les charmes ? En ce moment, lui arrivent en foule les plus doux et les plus émouvants souvenirs de sa vie : les leçons et les exemples d'un père fermement croyant et d'une sainte mère, les enseignements d'un pieux curé, la première communion, les premières impressions des cérémonies sacrées, les premiers attraits vers le sanctuaire, les belles années de collège et de séminaire : autant de grâces par lesquelles Dieu le préparait aux redoutables honneurs du sacerdoce. Dans ces souvenirs, point de tristesse, ni de regrets, mais la joie la plus pure et la reconnaissance attendrie, qui se traduit par le cantique de nos Saints Livres : « Que rendrai-je au Seigneur, pour tous les biens dont il m'a comblé ? »

L'appel du Maître qu'il entendit jeune homme, résonne encore à son oreille, car comment son accent vainqueur pourrait-il s'oublier jamais : « Suis-moi, je te ferai pêcheur d'hommes. » C'est la simple et mystérieuse parole qui fit autrefois les apôtres et qui, répétée par le même Jésus, depuis dix-neuf siècles, inspire les mêmes dévouements et remporte les mêmes victoires : « Ayant quitté leurs filets, leur père, tout le monde, ils le suivirent. »

« Suis-moi dans l'abnégation, dans la pauvreté, dans le sacrifice ; suis-moi pour instruire et sanctifier les âmes, pour consoler ceux qui souffrent, pour guérir les malades, pour ressusciter les morts. »

Et comme il est doux pour le pieux pasteur de pouvoir dire au soir de sa carrière si bien remplie : « Seigneur, vous le savez, c'est avec allégresse que je me suis séparé de tout pour votre amour, avec empressement que je me suis attaché à vos pas. »

Puis des scènes sublimes et touchantes repassent devant ses yeux : depuis celle où, simple lévite, revêtu du blanc surplis des clercs, il prononçait, au pied des autels, la formule des fiançailles mystiques, jusqu'à celle où, mettant le comble à ses largesses, Dieu le faisait son prêtre pour l'éternité.

Les joies ineffables de ces jours, les larmes versées dans le secret, les promesses enflammées, le premier exercice des pouvoirs sacrés, l'image du Pontife consécrateur disparu, la vieille cathédrale de St Jacques depuis longtemps détruite, les confrères et les amis partis pour un monde meilleur, tout, oui, tout revit en un tel anniversaire.

III

Le jour de l'ordination sacerdotale, croyez-le, mes frères, c'est, entre tous les jours, celui que le Seigneur a fait, et un prêtre n'y saurait songer, sans se sentir comme écrasé sous le poids des divines faveurs qu'il y a reçues.

Avez vous jamais réfléchi à la grandeur de ces rites catholiques aux-quels est attachée la collation de l'Ordre ? Devant eux pâlisent la pompe des plus solennelles investitures et l'éclat de tous les sacres de rois dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Le divin vous y enveloppe de toutes parts ; c'est là que des âmes, sous l'action de la grâce, subissent des transformations qui jettent les anges eux-mêmes dans le ravissement et la stupeur, c'est là qu'apparaît, dans toute sa splendeur, l'éternelle fécondité de l'Eglise, que le Christ se multiplie en quelque sorte et donne au monde de nouveaux sauveurs.

Vojez-vous ces jeunes gens couchés sur les dalles du sanctuaire ? On dirait des morts, enveloppés dans leur blanc linceul, pendant que retentissent sur eux les invocations sacrées. C'est qu'ils meurent, en effet, mais pour revivre bientôt d'une vie toute divine. Ils meurent au monde, aux jouissances, aux passions, à tous les biens de la terre et se donnent à Jésus-Christ qu'ils conjurent d'accomplir en eux son ouvrage. Ils se relèvent. Un homme qu'on appelle évêque, générateur divin, plus puissant qu'Aaron, aussi puissant que Paul, représentant du Christ lui-même, étend sa main sur leur tête. Il prie, il parle, et voilà que soudain s'opère un prodige non moins grand que la création de l'univers : il a ordonné un prêtre !

IV

Qu'est-ce donc que le prêtre ? Demandez-le aux oracles de l'Eglise : « l'homme de Dieu, » dit saint Paul ; « un Dieu visible, » dit saint

Clément ; « le sauveur du monde, » dit saint Jérôme ; « un dieu chargé de diviniser l'humanité, » dit saint Grégoire de Nazianze ; « celui dont la puissance ressemble à celle des personnes divines, » dit saint Bernard. Est-ce que ce langage vous étonne ? Consultez votre foi, et vous en comprendrez la vérité.

Oui, ce jeune homme que vous voyez, les mains encore tout humides de l'onction sacrée, quelque modeste que soit le nom qu'il porté et la famille d'où il tire son origine, est marqué, et pour jamais, d'un caractère dont l'éclat surpasse toutes les gloires terrestres.

Qui, en effet, pourrait, ici-bas lui être comparé ? Un monarque ? Mais le monarque n'a d'empire que sur les corps et dans un territoire bien limité ; le prêtre, lui, règne sur les âmes, et peut, d'un mot, fermer l'enfer et ouvrir les cieux.

Le comparerez-vous à l'ange ? Sans doute, l'ange a reçu auprès de nous une belle et bienfaisante mission : il nous inspire, il nous guide, il nous protège ; mais peut-il nous rendre l'innocence et le bonheur perdus ? C'est au prêtre et non à l'ange qu'il a été dit : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; tout ce que vous délierez sur la terra sera délié dans les cieux. » A l'autel, l'ange adore dans l'attitude du respect le plus profond, mais il n'est que le témoin du sacrifice ; c'est le prêtre qui en est le ministre et qui, commandant au Roi de gloire, le fait descendre sous l'apparence fragile d'un morceau de pain. Montez donc au-dessus des cœurs angéliques : voici Marie. « Dieu, a écrit M. Olier, a fait dans son Eglise deux prodiges ressemblants : la très sainte Vierge et le prêtre. » Tel est l'effet de l'ordination.

O Dieu ! quelle couronne vous placez sur le front de vos fils, et comme votre prophète avait raison de dire que personne ne vous ressemble. « *Quis sicut Dominus Deus noster ?* Des hauteurs où vous habitez, vous abaissez vos regards sur nos misères et vous ne dédaignez pas de nous placer parmi les princes de votre peuple. Un prêtre, n'eût-il célébré qu'une messe et justifié qu'une seule âme, n'en aurait pas trop de l'éternité entière pour vous remercier d'une pareille grâce et d'un pareil honneur.

V

Et maintenant, si l'on me parle de cinquante années de sacerdoce ; s'il s'agit, non plus d'une seule messe ou d'un seul acte de ministère sacré, mais de milliers de messes célébrées et de sacrements administrés des milliers de fois, je comprends que la reconnaissance soit à son comble ; que l'Eglise fasse grande fête et dise aux fidèles : « Venez dans

la maison de Dieu, formez une couronne d'honneur autour de mon vaillant ministre ; livrez-vous aux transports de l'allégresse et chantez le cantique de la louange : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.*

Cinquante ans de sacerdoce, quelle belle et féconde carrière ! Pendant un demi siècle servir de médiateur entre le ciel et la terre ; remplir, plusieurs fois le jour, le grand devoir de la prière publique ; offrir, chaque matin, l'auguste victime qui efface les péchés du monde ; prêcher aux hommes la plus sublime des doctrines et la plus pure des morales ; régénérer l'enfant qui vient de naître et en faire un fils de Dieu ; pardonner aux coupables repentants ; être aux sein des familles chrétiennes un ange de consolation et de paix, fortifier les malades dans la souffrance, les assister à l'heure dernière et leur préparer l'entrée de l'éternité bienheureuse ; se dévouer, se dépenser pour ses frères, toujours, à toute heure, sans compter avec la fatigue et parfois même en bravant la mort, quelle gloire et quels mérites devant les hommes et devant Dieu !

Tel a été, mes frères, le partage de votre bon pasteur. Il est écrit que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, il vous a donné la sienne. Depuis trente-trois ans, vous pourriez, n'est-il pas vrai, compter les jours qu'il a passés loin de vous. Vous savez avec quelle cordialité il vous a accueillis toujours, pauvres ou riches, dans sa modeste et hospitalière demeure, comme dans le pieux voisinage du tabernacle où s'est écoulée la plus grande partie de son temps. Il a été votre père à tous, et il n'est guère de famille parmi vous où il n'ait béni des berceaux et des tombes.

Aussi, avez-vous voulu que la fête de ses noces d'or fut digne des grands événements qu'elle rappelle, et avez-vous tenu à exprimer votre bonheur et votre gratitude avec toute la solennité dont vous étiez capables : soyez-en félicités.

Puisse cette fête porter ses fruits et augmenter en vos cœurs, s'il est possible, le respect dont vous êtes déjà pénétrés pour les augustes prérogatives du sacerdoce. Que l'on compte toujours dans cette vieille paroisse de St-Eustache autant de chrétiens fervents que de paroissiens ; que la fréquentation des sacrements y soit en honneur ; que le nom de Dieu y soit vénéré et son jour religieusement observé ; que l'intempérance n'y vienne jamais exercer ses ravages ; que la charité en unisse tous les membres comme les fils d'une même famille et vous serez la consolation de votre père et l'honneur de sa vieillesse.

Ce sont vos vœux que je viens de formuler, ô vénéré confrère, il ne me reste plus qu'à exprimer celui de votre bien aimé troupeau en demandant au ciel de lui garder de longues années encore « le bon Pasteur. »

LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Le Collège de Montréal.

(Suite).

Au-dessus de cette salle, on a aménagé des collections de minéralogie, de conchyologie, très-bien classées et propres à bien faire connaître les grandes divisions du règne minéral. Il en est de même pour le règne animal, dont l'élève peut comprendre la classification au moyen de nombreux spécimens d'animaux de tous genres, oiseaux (la collection est très importante) vertèbrés, mammifères etc. Nous avons remarqué spécialement une magnifique collection d'oiseaux mouches qui ne comprend pas moins de 80 espèces, toutes variées à plaisir. On y voit le plus minuscule de ces oiseaux, à peine gros comme un insecte, puis de plus forts, tous possédant une richesse de plumage aux couleurs flamboyantes vraiment admirable.

De nombreux instruments de physique, pour les expériences propres à démontrer les grandes lois de la chaleur, du mouvement, de l'optique, du son, occupent le bas de la salle. Outre ces instruments de précision, toujours très-coûteux à acquérir et sortis des ateliers des meilleurs fabricants, citons tout ce qui a trait à l'électricité, et à la mécanique.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici un catalogue, mais il nous est agréable de constater que ce cabinet de physique est tenu au courant des progrès modernes au point de vue scientifique.

Ce cabinet a été organisé par un savant modeste qui a passé un assez long temps au Canada, M. Moyen, P. S. S. professeur de sciences au collège, depuis 1859 à 1873, et qui a publié un ouvrage très apprécié sur la botanique de notre pays.

C'est lui qui a classé, de la manière la plus méthodique, la plupart des précieuses collections dont nous venons de parler.

Pour la minéralogie, une partie avait été recueillie et classifiée par le P. Haüy, S. J., géologue distingué.

M. Moyen qui est maintenant professeur de sciences naturelles à Alix, près Lyon, (France), dans une des maisons des Sulpiciens, a laissé à ceux qui ont reçu ici son enseignement le souvenir d'un savant aussi clair et lumineux dans ses explications qu'aimable et enjoué dans ses rapports.

La salle dans laquelle sont placées ces collections est aménagée d'une manière heureuse et l'on a profité de la disposition du toit en forme de dôme pour établir deux étages avec galerie circulaire.

Mais nous devons ajouter que, prochainement, une partie du cabinet de physique, et les collections d'histoire naturelle, et de minéraux doivent être installées dans les nouveaux bâtiments de la classe de philosophie, construits à l'ouest du Grand Séminaire et dominant le coteau qui forme une des assises de la montagne. Nous aurons prochainement l'occasion de parler de ce monument, — le terme n'est qu'exact — élevé par les Messieurs de St-Sulpice pour l'enseignement de la philosophie. Comme importance, comme situation, comme aménagement c'est un édifice parfaitement compris.

Mais revenons au Collège de Montréal.

Nous n'avons pas fini avec cette description des bâtiments, dont nous comprenons que le lecteur se fatigue, mais pour être exact, il nous faut encore parler de toute la partie formant le sous-bassement du collège.

A un certain point de vue, il ne manque pas d'intérêt. C'est là, en effet, que se trouvent les cuisines, le refectoire, les dépôts de charbon, — dont on fait une énorme consommation en la saison d'hiver — les caves réservées au bois de chauffage et aux provisions nécessaires au personnel du collège. Tous ces bâtiments de service sont vastes et offrent de grands dégagements. Dans le sous-bassement se trouve la lingerie qui est parfaitement aménagée. Enfin il y a même une chapelle fort simple, mais où les gens de service entendent la messe, et font les prières du matin et du soir. C'est une excellente pensée d'avoir mis ainsi à leur portée ce oratoire.

Voici à grands traits, l'ensemble des constructions qui composent le Collège de Montréal.

(A suivre).

Archevêché de Montréal, 21 octobre 1893.

Monsieur l'abbé Lactance Tremblay, décédé en France, était membre de la société d'une messe.

ALF. ARCHAMBEAULT, chan., *Chancelier.*

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, ont été nommés :

M. Anthime Carrière, vicaire à St-Henri.

M. Chs Laforce, vicaire au Sacré-Cœur.

M. J.-Bte Desrosiers, vicaire à St-Joseph de Montréal.

* * * Le 21 du courant la Révérende Mère Marie de l'Ange Gardien, supérieure générale des sœurs de Ste-Anne de Lachine, est rentrée à Lachine de retour de la visite de ses maisons dans la Colombie Anglaise et à Juneau, Alaska.

* * * Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messieurs Granger Frères, libraires.

Rectifications.—Il s'est glissé quelques erreurs dans la chronique du dernier numéro de la Semaine Religieuse. Nous les corrigeons aujourd'hui. Ce n'est pas Monseigneur Satolli qui a apporté le chapeau de cardinal à Monseigneur Gibbons. Le pape seul donne le chapeau de cardinal, il ne l'envoie pas porter. Monseigneur Satolli est venu à l'occasion du centenaire de Baltimore et de l'inauguration de l'Université.

Voici maintenant la liste exacte des prêtres de l'archidiocèse de Montréal qui se sont embarqués pour Rome, où ils vont poursuivre leurs études théologiques au Collège Canadien : M. M. les abbés A. Dugas, A. Curotte, G. Lamarche et Roy.

NOUVELLES DIVERSES

Monseigneur l'archevêque de Montréal à Brooklyn, N. Y.—La consécration de l'église catholique de Sainte-Agnès a donné lieu à des cérémonies fort imposantes. Parmi les dignitaires présents, on remarquait :

Mgr Satolli, Nos Seigneurs les archevêques Corrigan de New-York, et Fabre, de Montréal ; Gross, d'Orégon, et Chapelle, de Santa Fé ; Nos Seigneurs les évêques McDonnell, de Brooklyn ; Wigger, de Newark ; O'Farrell, de Trenton ; Conroy, de Curium ; McNeirney, d'Albany. La consécration a été faite par Mgr McDonnell à sept heures du matin. Le maître-autel a été consacré par Mgr McDonnell, l'autel de la sainte Vierge par Mgr Fabre de Montréal, et l'autel de saint Joseph par Mgr Chapelle. La messe pontificale a été chantée par Mgr Satolli et le sermon a été donné par Mgr Gross, de l'Oregon.

C'est Mgr Fabre qui a officié aux vêpres chantées le soir, et c'est Mgr Chapelle qui a prononcé le sermon.

Religieux Bénédictins au Canada. — Pendant leur séjour à Montréal, les RR. PP. Hilaire et Thomas, bénédictins du collège St-Anselme, de Manchester, E. U., ont été les hôtes des Messieurs de St-Sulpice.

La fondation d'un couvent de bénédictins à Manchester remonte à un an seulement. On a déjà parlé de l'établissement d'un monastère de cet ordre dans les Cantons de l'Est.

Il est probable qu'une maison de France enverra au Canada une colonie nouvelle.

Monsieur l'abbé Ramsay, prêtre anglais et frère de feu le juge Ramsay de St-Hugues, offre généreusement le terrain nécessaire à cette fondation. C'est une vaste et magnifique propriété située, dans le diocèse de Sherbrooke, sur les bords du lac Magog.

Le nouvel antipape maçonnique — Une très grave nouvelle arrive de Rome. Au couvent de l'arrière-maçonnerie — de celle-là dont les autres ne sont que les instruments, — il a été décidé que la suprême Grande-Maîtrise dogmatique serait transférée de Charleston à Rome.

Et comme le grand-maître Mackay avait, dans l'hypothèse du transfert, donné par avance sa démission écrite, séance tenante, il a été procédé à l'élection de son successeur.

Par 48 voix contre 25, l'élu a été Adriano Lemmi, chef suprême du directoire exécutif.

C'est l'antipape luciférien installé au palais Borghèse, en face du palais-prison où siège le Vicaire de Jésus-Christ.

* * * Le docteur anglicain Lee vient de publier un beau livre en faveur de l'Immaculée Conception.

L'auteur établit parfaitement comment Marie est Mère de Dieu ; puis il présente ce dogme comme un des fondements de la religion chrétienne. Il montre alors la tradition constante de l'Eglise, regardant Marie comme Vierge toujours immaculée dès sa conception.

Il fait, fort à propos, remarquer que cette croyance a toujours été reçue dans l'Eglise comme vraie, malgré les oppositions isolées, avant de devenir article de foi en 1854 par la définition dogmatique du Pape Pie IX.

Il reproduit, avec le témoignage des divines Ecritures et des Saints Pères, ceux des anciennes liturgies et tout particulièrement de celles de son propre pays, l'Angleterre.

Il se complait à citer les hymnes, les prières et les discours des siècles passés en l'honneur de l'Immaculée.

N'est-il pas consolant de saluer de si belles aspirations ? Ne font-elles pas pressentir un retour chez un peuple à qui de mauvais princes avaient ravi la vraie foi avec sa piété séculaire ?

Le Rev Père Damien. — On vient d'élever un monument à la mémoire du Père Damien, mort victime de sa charité, et qui avait conquis l'admiration des catholiques et des protestants, des

impies et des libres-penseurs eux-mêmes, par son dévouement sans bornes à la cause des lépreux.

C'est justice ! Et personne assurément ne songe à s'en étonner.

Mais un fait d'une importance notable et bien propre de sa nature à prouver que les œuvres de la religion catholique et de ses apôtres commandent aujourd'hui le respect de tous ; c'est que la croix en marbre, érigée en l'honneur du Révérend Père, a été offerte par la société nationale des fonds de secours aux lépreux de la Grande Bretagne, société protestante dont le prince de Galles est le président honoraire. Bien plus, le gouvernement anglais et l'église anglicane se sont fait représenter officiellement aux solennelles cérémonies de la bénédiction du monument, lesquelles cérémonies ont eu lieu suivant le rite romain et sous la présidence de Monseigneur l'évêque de Panopolis, Vicaire Apostolique des Iles Hawai.

La modeste croix s'élève à Molokai, théâtre des labeurs, des souffrances et de la mort du Rév. Père Damien.

* * La hiérarchie proprement dite de l'Eglise universelle comprend 13 sièges patriarcaux, 189 sièges archiépiscopaux, et 761 sièges épiscopaux résidentiels :

Les Patriarcats comprennent 8 Patriarcats du rite latin : Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Lisbonne, Venise, les Indes-Occidentales et les Indes-Orientales, et 5 patriarcats d'autres rites : Antioche du rite Melchite, Antioche du rite syrien pur, Antioche du rite maronite, Babylone du rite syrien-chaldéen, et la Cilicie du rite arménien. Outre ces sièges résidentiels, il y a d'autres sièges titulaires, appelés autrefois *in partibus infidelium*, dont les titres sont conférés à des membres des Congrégations romaines, aux Nonces, aux Evêques auxiliaires, aux Vicaires apostoliques, etc. La *Gerarchia* compte, cette année, 324 titres de ce genre conférés.

Le pape Léon XIII a érigé 1 patriarcat (celui des Indes-Orientales, dont le titre a été donné à l'archevêque de Goa) ; 27 Archevêchés, dont 14 étaient des sièges épiscopaux ; 77 nouveaux Evêchés, 1 Délégation et 47 Vicariats apostoliques, dont 10 étaient de simples préfectures, et 18 nouvelles préfectures apostoliques.

Cet heureux développement de la hiérarchie, sous le pontificat actuel, est un indice bien significatif de l'influence de plus en plus grandissante et du progrès de notre sainte religion catholique.

AUX PRIERES

M. l'abbé Lactance Tremblay, France.

Sr Marie Ste-Anne (Marie Adélaïde Tétrault) Présentation de St-Hyaçinthe.